



Assurances et gestion des risques

Conseil global et sur mesure en assurances et gestion des risques.

Agir aujourd'hui pour demain.

La gestion des risques, ou risk management, consiste à identifier, évaluer et prioriser les risques relatifs aux activités d'une organisation. Ils sont traités méthodiquement de manière coordonnée et économique, afin de réduire et contrôler la probabilité des événements redoutés. Il est possible de diminuer l'impact éventuel de ces événements.

Une gestion équilibrée des risques facilite la réalisation de vos objectifs. Grâce à notre politique de risques et d'assurances, nous parvenons à une sécurité élevée pour un prix économiquement supportable.

Analyse

Identification des risques - en deux phases

- > Un « inventaire » des domaines d'assurances concernées à titre de document de base.
- > Une actualisation régulière en vertu du processus continu et compte tenu de l'évolution des risques.

Évaluation des risques – selon deux critères

- > Conséquences financières, gravité (importance du dommage potentiel).
- > Probabilité d'occurrence, fréquence.

Il est difficile de déterminer avec exactitude l'importance des dommages potentiels et la probabilité d'occurrence. Des échelles sont donc utilisées pour évaluer les risques.

Niveau de risque

1. Insignifiant
2. Réduit
3. Perceptible
4. Critique
5. Catastrophique

Niveau de probabilité

1. Improbable, survient tous les 10 ans et plus
2. Très rare, une fois tous les 5 à 10 ans
3. Rare, une fois tous les 3 à 5 ans
4. Possible, une fois tous les 1 à 3 ans
5. Fréquent, survient chaque année

Les résultats de l'évaluation résultent de la multiplication des valeurs des deux échelles et permet de déterminer quelles sont les mesures à mettre en place dans le cadre de la maîtrise des risques.

Risque non acceptable

Déléguer le risque à l'assurance.

Risque élevé

Déléguer le risque à l'assurance.

Risque moyen

Se déterminer sur l'utilité d'assurer le risque, franchise, auto-assurance.

Risque réduit

Auto-assurance, franchise.

		Niveau de risque				
		1	2	3	4	5
Niveau de probabilité	1	1	2	3	4	5
	2	2	4	6	8	10
	3	3	6	9	12	15
	4	4	8	12	16	20
	5	5	10	15	20	25

Maîtrise du risque et remaniement du portefeuille d'assurances

La maîtrise des risques consiste en la conception et la mise en œuvre de mesures appropriées pour circonscrire les risques qui nécessitent une intervention (notamment les risques majeurs).

Les mesures prévues doivent réduire au minimum la probabilité d'occurrence et/ou les conséquences financières du risque concerné.

Sur la base de l'analyse réalisée, il convient alors d'adapter les couvertures d'assurances en conséquence, à savoir:

- > Déterminer la part de risque que l'entreprise ou le privé est prêt à supporter.
- > Mettre en place les mesures raisonnables susceptibles de réduire les conséquences, ainsi que l'occurrence de survenance d'un éventuel sinistre.
- > Rechercher les solutions optimales pour couvrir les risques non acceptables/élevés qui ne seraient pas assurés.
- > Se déterminer sur la couverture des risques moyens, selon le degré d'occurrence.
- > Suppressions des couvertures d'assurance liée aux petits risques réduits, avec faible probabilité de survenance.
- > Adaptation des franchises contractuelles selon la capacité financière de l'entreprise ou du privé.

Contrôle de gestion des risques

Le contrôle comprend la surveillance et le pilotage du processus de gestion des risques. Il assure la continuité et l'amélioration du processus conformément aux principes de la politique de la gestion des risques. Le contrôle consiste à mettre en évidence les écarts par rapport aux objectifs de la politique de gestion des risques. Il sert en outre à évaluer les effets des mesures.

Le contrôle de gestion des risques s'appuie sur les documents et rapports suivants:

- > Le catalogue des risques
- > Le profil des risques
- > Les plans d'action
- > La statistique des dommages

Nous assurons vos arrières!

Quels sont les risques auxquels je suis exposé (ou mon entreprise) et quels sont les moyens et/ou les mesures nécessaires pour y faire face?

Nos spécialistes vous accompagnent pour l'analyse des risques, la révision de portefeuilles d'assurances, le courtage et la négociation de contrats.

Assidu vous conseille en toute neutralité et indépendance, vous accompagne dans vos choix et vous aide à atteindre vos objectifs.

